

MAIRIE DE LANGENSOULTZBACH

*SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 avril 2021.*

## COMPTE RENDU

Sous la présidence de Mme Evelyne LEDIG - Maire

Présents tous les membres, sauf M. PETRY Philippe (absent excusé)

Mme FULLENWARTH Mylène a rejoint la séance à 19h30.

M. EICH Yannick a rejoint la séance à 19h35.

*Convocation du 09 avril 2021.*

### ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance à 19h00.

#### **1. Approbation du compte rendu du 30 mars 2021**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### **2. Présentation des avant-projets LIFE Biocorridors : « Etude hydraulique et de restauration de la continuité écologique du Soultzbach » et « Site des étangs domaniaux de la Nonnenhardt ».**

Mme le Maire salue la présence de Mme Marie LHOSPITALIER du Parc des Vosges du Nord et de M. Vincent MOITRIER du SDEA.

##### **Restauration des continuités écologiques.**

##### **Site des étangs domaniaux de la Nonnenhardt.**

##### Présentation de l'avant-projet.

Le projet est inscrit dans le cadre du projet LIFE Biocorridors : objectif de rétablissement des grandes continuités écologiques et suppression de la digue centrale suite à la mise en demeure de l'ONF par la DREAL pour dysfonctionnement.

Solution technique retenue : effacement des trois ouvrages transversaux et restauration écologique de l'ensemble du fond de vallée par la déconstruction partielle des ouvrages, la restauration du profil en long et du lit majeur. La desserte pour l'exploitation forestière sera réaménagée par la création de deux aires de retournement et une aire de stockage des grumes. Il est également prévu l'aménagement d'un parking pour l'accueil du public.

La traversée du cours d'eau par l'étang intermédiaire se fera via une passerelle et des pas japonais. La prise d'eau actuelle alimentant l'étang de l'APP sera remplacée par une prise latérale de manière à respecter le débit de réserve.

## Etude hydraulique des ouvrages du Soultzbach.

En parallèle du projet sur les étangs domaniaux de la Nonnenhardt, piloté par le SYCOPARC, le SDEA souhaite mener une étude hydraulique sur la traversée de Langensoultzbach afin d'améliorer la situation au droit des zones sensibles comme le passage souterrain de la rue principale de Langensoultzbach.

Dans le cadre d'aménagement de lutte contre les inondations et de restauration de la continuité écologique du Soultzbach dans le secteur, une exploitation du chenal de la rue des Vignes était fortement envisagée.

Ce chenal alimentait autrefois un moulin en passant sous la rue principale. Bien que l'ouvrage soit comblé depuis la réfection de la rue principale, la section réduite du chenal et la chute de plus de 5 mètres ne permettraient pas un rôle de décharge hydraulique du Soultzbach et permettraient encore moins de rétablir la continuité écologique.

La réalisation de travaux sur ce chenal est délicate sur la partie amont du fait de la présence de maisons sur les berges.

Plusieurs perspectives d'aménagement peuvent être envisagées ici pour répondre aux problématiques de continuité écologique et de risque d'inondation :

- suppression de la vanne de l'ancien moulin et reprise du profil en long du Soultzbach – actions sur le chenal de l'ancien moulin,
- reprise du profil en long de la difffluence jusqu'à la buse sous la rue des Vignes pour supprimer le point haut,
- merlon en rive droite en aval de la buse sous la propriété privée – reprise de la buse sous la rue principale – agrandissement de la section – reprise du profil en long pour supprimer le seuil de sortie.

Scénarii d'aménagement proposés sur le dalot :

- scénario 1 : agrandissement du dalot avec reprise du profil en long global pour supprimer le seuil de sortie, avec découverte lorsque possible,
- scénario 2 : aménagement d'une dérivation pour rattraper le fossé en rive droite avec reprise de ce fossé, pouvant s'apparenter à une renaturation.

Le site est très contraint pour tout perspective de travaux du fait de la présence potentielle de réseaux sous les rues, des propriétés privées pouvant être traversées.

Pour copie conforme.  
Langensoultzbach, le 15 avril 2021.  
Mme le Maire – Evelyne LEDIG

